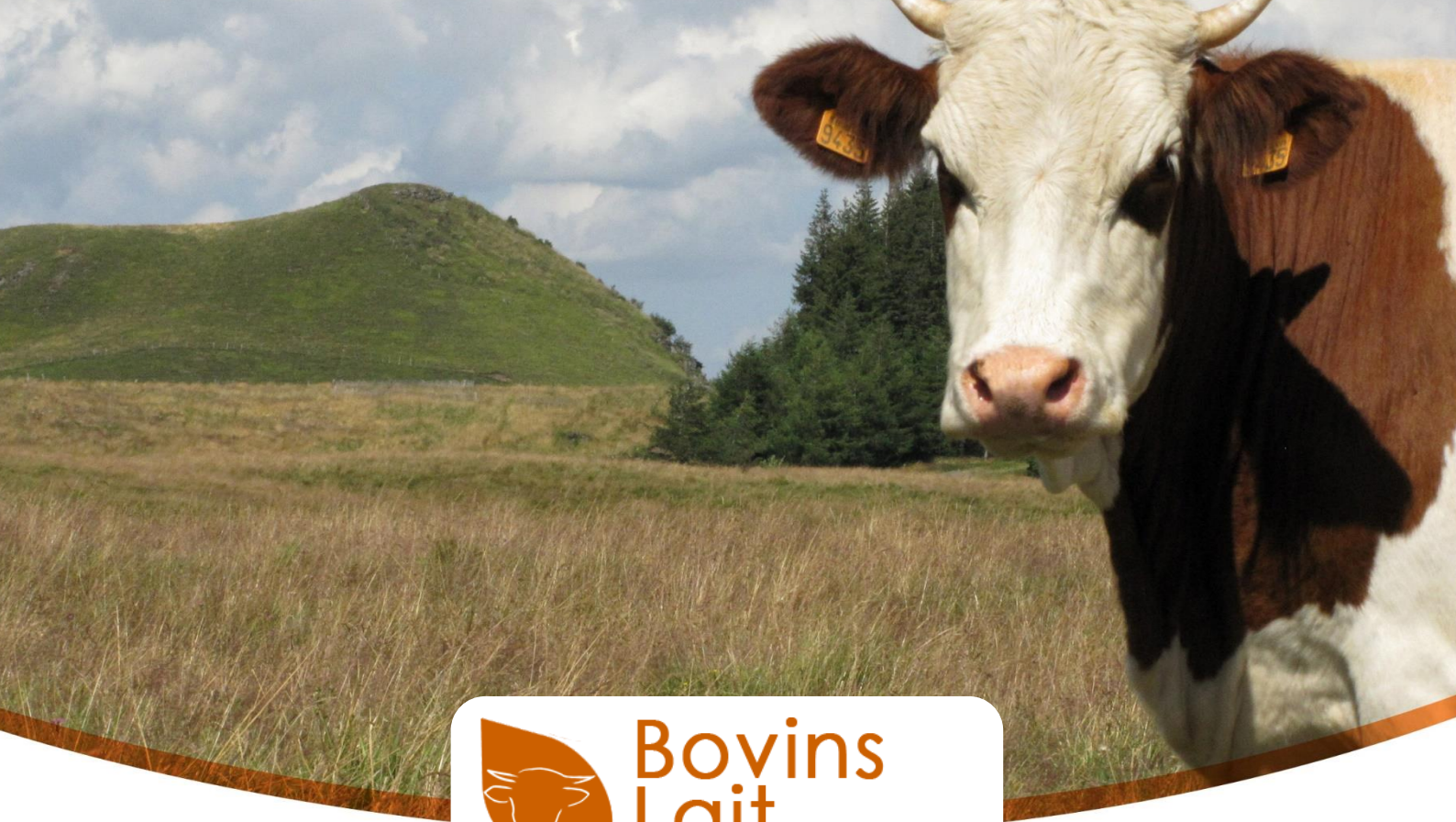




LES EXPLOITATIONS BOVINS LAIT DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Résultats campagne 2015

Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :

Régine TENDILLE : Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Jean-Pierre MONIER : Chambre d'agriculture de la LOIRE

Véronique BOUCHARD : Chambre d'agriculture du Rhône

Vincent VIGIER : Chambre d'agriculture du Cantal

Stéphane DOUMAYZEL : Chambre d'agriculture de l'Aveyron

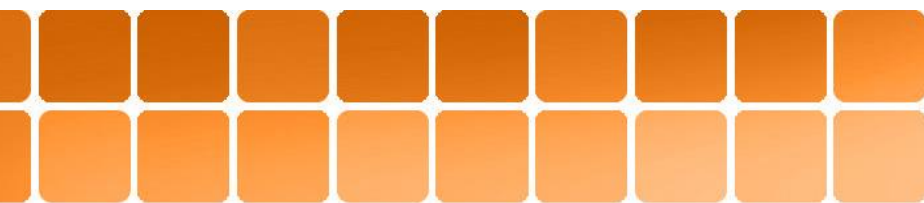
Marie-Claire PAILLEUX : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme

Johan Kevin GALTIER : APABA

Synthèse des données et rédaction :

Yannick PECHUZAL, Institut de l'élevage

Juin 2017



1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué. Cette synthèse présente les résultats 2015 de 21 fermes bovines laitières bio dont 15 issus de ce réseau et six autres fermes financées sur le Rhône et la Loire. Au total 23 fermes sont en suivi mais les résultats de deux d'entre elles n'ont pu être validés pour cause de conversion en cours et de résultats non conformes.

2. Présentation des exploitations du réseau



Les d'exploitations bovins lait en agriculture biologiques suivies dans le cadre du projet BioRéférences porté du Pôle AB Massif Central d'acquisition de références, peuvent se répartir en 4 grands systèmes :

AB1. *Quota et surface relativement importants. Le système fourrager repose sur le foin séché en grange,*

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.

AB3 : *Le système fourrager repose sur l'ensilage d'herbe et le foin.*

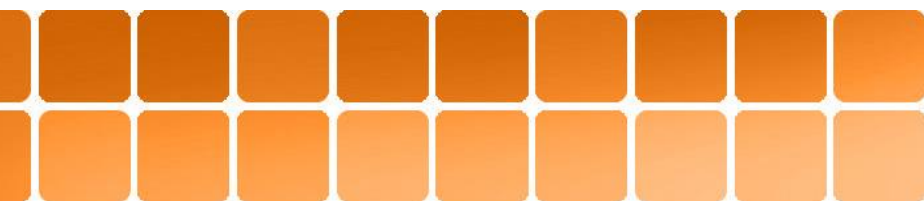
Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.

AB4 : *Le système fourrager repose sur le maïs l'ensilage d'herbe et le foin.*

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 4500 litres.

AB5 : *Le système fourrager a une proportion plus importante de maïs qu'AB4.*

Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 7500 litres.



a. Répartition des exploitations par système et par département

année	Ktype	15	63	43	42	12	69	Total général
2015	AB1	1	1	1	2		3	8
	AB3		1	1	2	1	1	6
	AB4			1	2	1	1	5
	AB5	1				1		2
Total 2015		2	2	3	6	3	5	21
Total général		2	2	3	6	3	5	21

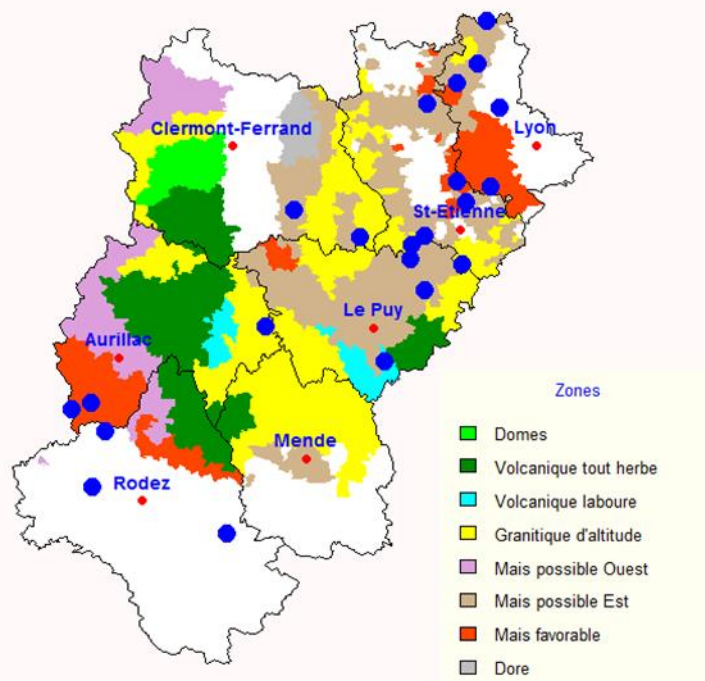
Tableau 1 : Répartition des exploitations par système et département.

Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un groupe. Attention le nombre parfois très restreint d'exploitations pour représenter un groupe rend très aléatoire l'utilisation des moyennes pour positionner un critère. Ceci est particulièrement vrai pour AB5.

La carte ci-dessous montre la répartition géographique des fermes dans les zones fourragères.

Zonage fourrager du Massif Central

Nouveau zonage 2013



Reseaux d'élevage - Institut de l'élevage & Chambres d'agriculture

Les exploitations productrices de lait bio et suivies dans ce programme sont réparties sur diverses zones pédoclimatiques du Massif Central ayant des potentiels fourragers différents

Voir l'annexe 1 de ce document pour la présentation du zonage fourrager du Massif Central.

3. Résultats structurels (moyenne par groupe)

Données	Ktype				
	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Nb expl.	8	6	5	2	21
UMO totales	2,3	1,6	2,3	1,6	2,0
SAU (ha)	88	83	102	37	85
dt CV (ha)	9,7	10,8	11,5	1,0	9,6
SFP (ha)	78,3	71,9	90,5	35,5	75,3
dont maïs fourrage (ha)	0,4	0,0	6,9	4,6	2,2
lait produit (L)	267276	260033	405403	269079	298266
Lait produit/ha SFP (L/ha SFP)	3611	3744	4654	7449	4263
Nbre de VL	45	43	62	40	48
Lait produit/VL/an (L/VL/an)	5834	6050	6599	7114	6200
UGB totales	67	74	93	55	74
UGBlait/UGB	99%	90%	100%	100%	97%
Lait produit/UMO (L/UMO)	122705	156912	176090	163618	149086

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2015 par groupe.

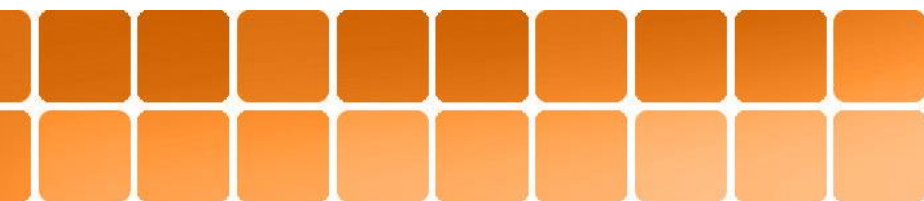


14 exploitations (67 %) qui se trouvent dans les groupes AB1 et AB3 reposent sur des systèmes fourragers quasi-exclusivement herbagers (pas ou très peu de maïs ensilage). Les autres, à savoir sept, présentes dans les groupes AB4 et AB5, ont une part de maïs ensilage plus ou moins importante dans leur SFP (respectivement 8 % et 13 % de maïs/SFP). Les exploitations suivies ont un fort taux de spécialisation en production laitière (90 à 100% des UGB présentes appartiennent à l'atelier laitier).

Les groupes AB1 et AB3, situés dans les mêmes zones fourragères, sont très semblables quant à leurs structures. Ils disposent d'environ 85 ha de SAU, avec une dizaine d'hectare de céréales (CV) pour l'autoconsommation du troupeau, 70 UGB et 45 vaches laitières pour environ 260 000 litres de lait produits.

Le système AB1 base ses récoltes sur le foin séché en grange et AB3 sur de l'ensilage d'herbe. La présence d'une récolte d'herbe précoce peut expliquer une différence de chargement : 0.85 UGB/ha SFP pour AB1 contre 1.02 UGB/ha SFP pour AB3. Les systèmes ont des niveaux de production très semblables qu'il s'agisse du rendement laitier aux environs de 6000 l/VL/an ou de densité laitière avec 3700 litres de lait par hectare de SFP. Par contre le groupe AB3 se distingue nettement par une production de lait par UMO (172 851 l/UMO) supérieure de 30 % en moyenne environ à celle du groupe AB1.

Les groupes AB4 et AB5 ont respectivement 7 et 4,5 ha de maïs fourrage mais au-delà de la valeur absolue c'est ce qu'il représente en proportion de la SFP qu'il faut regarder, soit respectivement 7 % et 14 %. Les fermes du groupe AB4 ont une SAU assez conséquente (près de 100 ha en moyenne) ce qui leur permet d'avoir un volume de lait produit relativement élevé (400 000L environ) et beaucoup plus important qu'AB1 et AB3. Ces exploitations peuvent être considérées comme des extensions du système AB3, la variante résidant dans l'introduction de la culture de maïs ensilage sans doute pour gagner en rendement laitier (+500 l/VL) et en densité



laitière (+900 l/ha SFP) puisque les niveaux de chargement sont strictement identiques (1.02 UGB/ha SFP).

Le groupe AB5 a des dimensions plus modestes. Bien que représenté par seulement deux fermes, il se distingue nettement des 3 autres groupes par sa SAU qui plafonne à 37 ha. Pour pouvoir produire un volume de lait suffisant il n'a pas d'autre choix que de jouer la carte de l'intensification maximum avec du maïs ensilage (14% de la SFP) pour doper le rendement laitier (7100 l/VL) et le chargement de la SFP (1.5 UGB/ha SFP). La sole céréale autoconsommée est sacrifiée au profit de la SFP et des fourrages quitte à acheter le concentré. Cependant la part de maïs dans la ration nécessite plus du correcteur azoté que de l'énergie. Plus difficile à produire il sera donc acheté.

4. Résultats techniques (moyennes de chacun des groupes)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Données					
Nb expl.	8	6	5	2	21
Taux de renouvellement	28%	29%	29%	33%	29%
lait produit/VL/an	5834	6050	6599	7114	6200
Concentré g/l	179	226	213	172	200
Lait produit/ha SFP	3611	3744	4654	7449	4263
fourrages récoltés TMS/UGB	2,87	1,89	2,33	2,97	2,47
achat fourrage (TMS/UGB)	0,38	0,40	0,36	0,00	0,34
Achat de concentré (%)	39%	61%	63%	96%	57%
Autonomie alimentaire (%des UFL)	87%	84%	83%	85%	85%
Moyenne de TB	40,3	41,0	40,8	39,9	40,6
Moyenne de TP	32,7	32,4	31,7	31,4	32,2



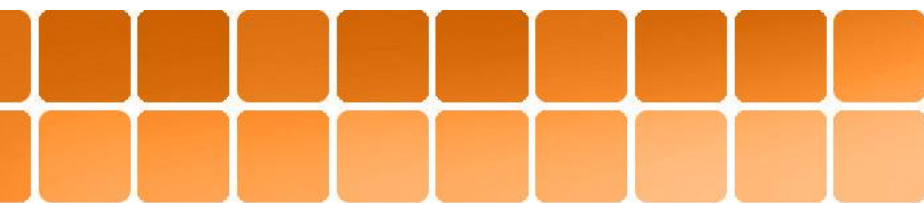
Tableau 3 : Résultats techniques moyens 2015 par groupe.

Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies est de 28 %, ce qui est proche des systèmes conventionnels de la région. Les différences entre groupes ne sont pas significatives.

La quantité de fourrages récoltés (en TMS/UGB), s'échelonne de 1,89 T en moyenne à près de 2,97 T. Il est à noter une baisse de 0,6 TMS récoltée entre 2014 et 2015, ces deux années ayant été très différentes sur le plan climatique. Des achats de fourrages compensateurs ont dû être réalisés dans l'ensemble des systèmes excepté le groupe AB5 (culture du maïs moins pénalisée que l'herbe ?). Attention cependant car l'achat de fourrage n'est pas automatiquement synonyme de déficit. Certains éleveurs achètent du maïs ensilage épi, qui est un fourrage (60%MS) pour doper leur production.

La consommation de concentré pour les vaches est en moyenne de 200 g/l, ce qui est bien inférieur à celle des systèmes conventionnels des mêmes zones (environ 250 g/l). La présence d'une sole céréalière dans les systèmes AB1, AB3 et AB4 permettent des niveaux d'autonomie en concentrés qui vont de 37 à 61%.

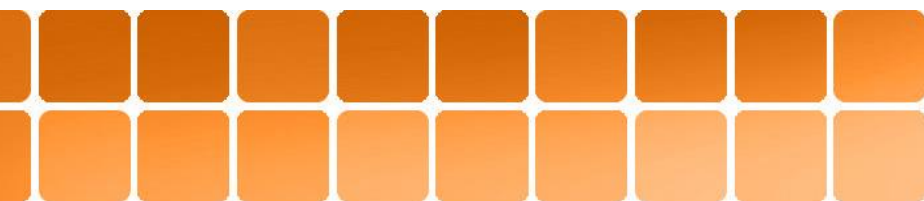
Le dernier groupe AB5 achète tout le concentré, mais essentiellement de la protéine, par contre il est autonome en fourrage et UFL. Les autres systèmes produisent une part plus ou moins importante de leur concentré mais en achètent une partie et ont acheté des fourrages



(dont du maïs ensilage épis). Au final ils sont très proches sur le plan de l'autonomie alimentaire (en UFL) avec près de 85% en moyenne. C'est un niveau très élevé; qui peut s'expliquer par le prix rédhibitoire des achats extérieurs.

La qualité moyenne du lait en TB et TP est un peu plus élevée dans les systèmes herbagers, du fait sans doute de la moindre dilution par un rendement laitier plus faible que pour les groupes avec maïs.





5. Résultats économiques (moyennes de chacun des groupes)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
Données					
Nbre expl.	8	6	5	2	21
Produit Brut	191 291 €	198 926 €	279 575 €	151 338 €	210 688 €
PB/UMO	87 717 €	119 258 €	120 395 €	91 907 €	104 908 €
Prix lait laiterie (€/1000L)	442 €	451 €	440 €	434 €	443 €
aides totales (% du PB)	24%	24%	23%	20%	23%
Ch. opérationnelles. (% du PB)	24%	31%	29%	34%	28%
Ch. animales. (€/UGB)	628 €	709 €	755 €	801 €	698 €
Moyenne de Concentré VL (€/1000l)	71 €	91 €	85 €	89 €	82 €
Moyenne de véto/UGB	53 €	58 €	69 €	43 €	58 €
Moyenne de frais d'élevage/UGB	35 €	53 €	49 €	36 €	44 €
Moyenne de Ch. veg. (€/ha SAU)	51 €	113 €	101 €	191 €	94 €
Moyenne de Charges structure (€/haSAU)	760 €	751 €	927 €	1 109 €	831 €
Charges. Structure. (% du PB)	34%	31%	34%	27%	33%
EBE en % du PB	42%	37%	38%	39%	39%
EBE pour 1000 L (€)	308 €	294 €	257 €	221 €	283 €
Annuités (% du PB)	14%	15%	13%	15%	14%
Annuité en % de l'EBE	35%	40%	35%	38%	37%
Disponible (€/UMO familial)	29 890 €	33 598 €	38 718 €	25 626 €	32 645 €

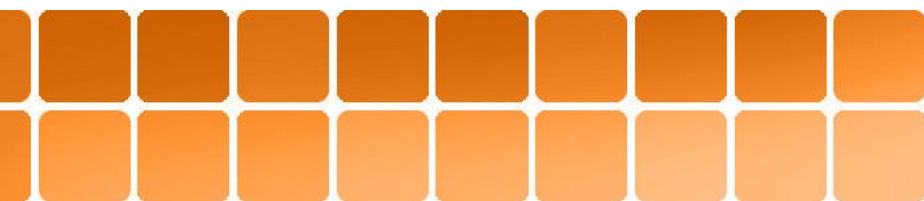


Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2015 par groupe.

C'est dans cette partie économique que l'utilisation des moyennes est particulièrement délicate comme le montre la figure 1 de répartition du revenu disponible par UMO. On constate sur cette figure que les écarts entre exploitations sont particulièrement grands, allant de 14500 €/UMO de revenu disponible pour le plus bas jusqu'à 54500 €/UMO pour le plus élevé. L'utilisation de ces moyennes est d'autant plus délicate que les effectifs par groupe sont faibles et qu'il ne s'agit que d'une année, qui n'est pas forcément représentative d'une année moyenne (si tant est que cette notion ait un sens). Ces différents éléments ne feront sens que sur un suivi pluriannuel et en les mettant en correspondance avec la cohérence des systèmes, lors de l'établissement de cas-types par exemple.

Quelques éléments néanmoins méritent commentaire. Par exemple le prix moyen du lait qui s'élève à 443 €/1000l en moyenne, et qui est assez constant entre exploitation, est en moyenne de 99 € plus élevé que dans les systèmes conventionnels (344 €/1000l en moyenne en 2015). L'écart se creuse d'ailleurs (70 €/1000 l en 2014) et devrait s'amplifier en 2016 (nouvelle chute en conventionnel au contraire du lait bio).

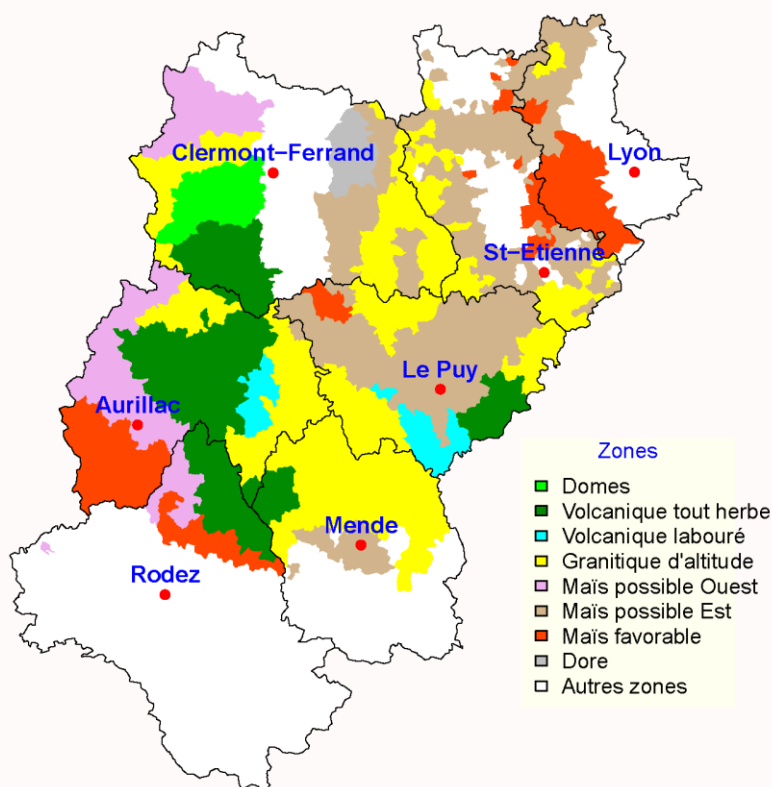
En ce qui concerne les charges opérationnelles ramenées au produit brut, on remarque un gradient moyen allant de 24% pour le système AB1 à 34% pour le système AB5, corrélé avec le niveau d'intensification. Ceci est révélateur de stratégies très différentes entre ces systèmes, concernant notamment les niveaux d'intensification ou les stratégies alimentaires. Celles-ci peuvent être dictées par des dimensions de structures différentes mais devront faire l'objet d'études plus précises, faisant appel à la modélisation lorsqu'on y aura suffisamment de recul dans le suivi de ces exploitations. Il est également très intéressant de noter les bons niveaux d'efficacité économique jugés à travers l'EBE/1000L (221€ à 308€) ou l'EBE/PB (37% à 42%).



Annexe 1: Zonage fourrager du Massif Central

Zonage fourrager du Massif Central

Nouveau zonage 2013



Réseaux d'élevage – Institut de l'élevage & Chambres d'agriculture



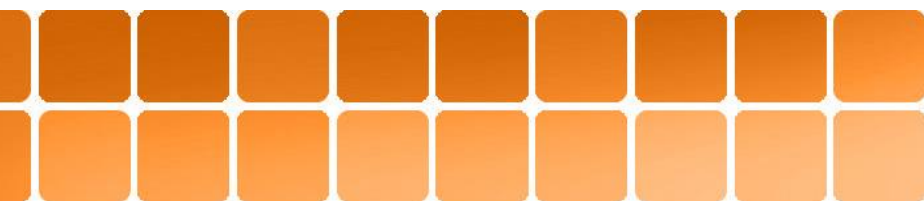
La zone de montagne Volcanique et Cristalline du Massif Central englobe la presque totalité des départements du Cantal et de la Haute-Loire de la Loire, le Nord de la Lozère et de l'Ardèche, le Puy de Dôme hormis la Limagne et une partie du département du Rhône et de l'Aveyron.

L'altitude est comprise entre 600 et 1200 m. On distingue 2 zones d'altitude supérieur à 800m (Massif central Est et massif central Ouest) et une zone de piémont (Montagne maïs possible) d'altitude inférieure à 800m.

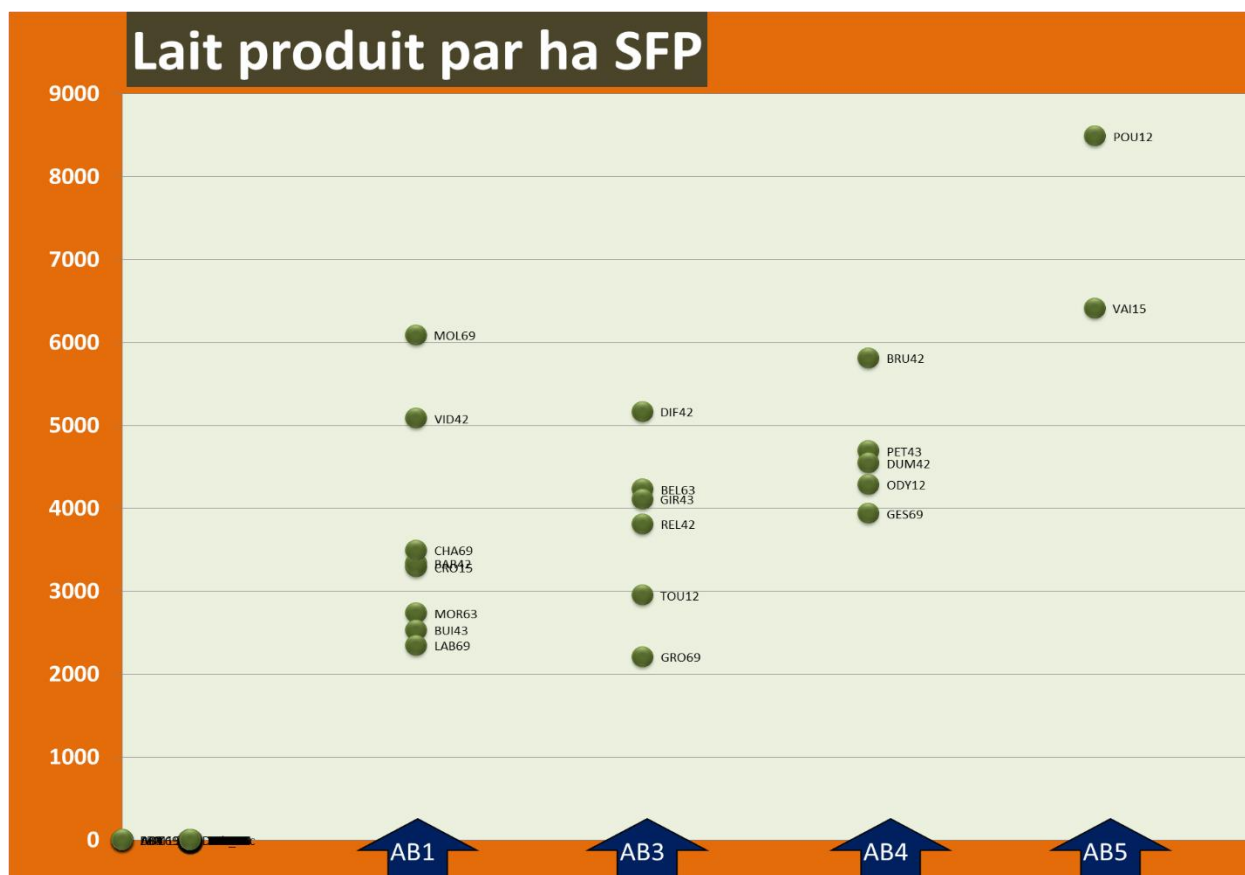
Les surfaces agricoles de la *zone volcanique d'altitude de l'ouest* (Massif Central Ouest) sont quasiment entièrement couvertes de prairies permanentes. Elles profitent à la fois de la bonne rétention en eau et de la bonne fertilité des terrains. De plus, les pluies fréquentes assurent une bonne pousse de l'herbe durant toute la saison de pâturage.

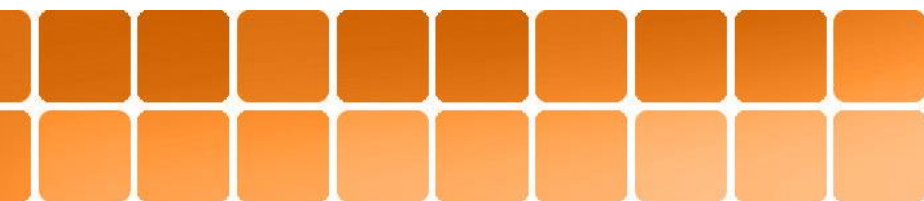
Le Massif central Est comprend : les *plateaux volcaniques* de la Planèze de Saint-Flour et du Velay Volcanique, ainsi que les hauts *plateaux granitiques* de Margeride, du Velay granitique et du Livradois. Les terrains sont filtrants (arènes granitiques), et ces zones connaissent une période sèche en été. La prairie permanente fait place, là où le labour est possible, à la prairie temporaire, cultivée en rotation avec du triticale.

Enfin sur les pourtours, lorsque l'altitude ne dépasse pas 800 m, on trouve dans les exploitations quelques hectares de maïs (*Montagne maïs possible*). Les principales régions agricoles de cette zone sont la Chataigneraie du Cantal, le Ségala de l'Aveyron et les Monts du Lyonnais.



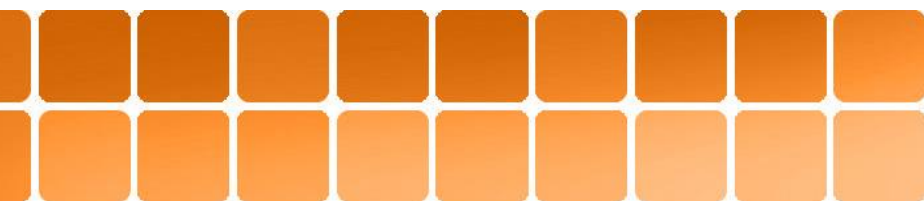
Annexe 2 : répartition de quelques résultats technico-économiques

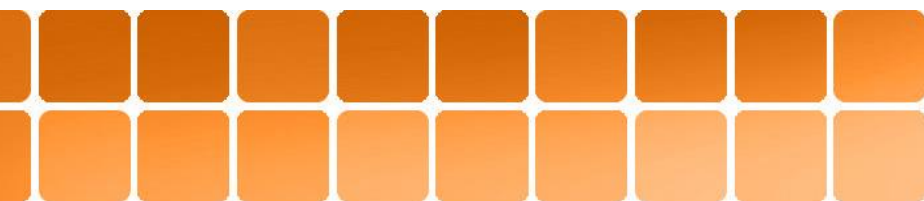


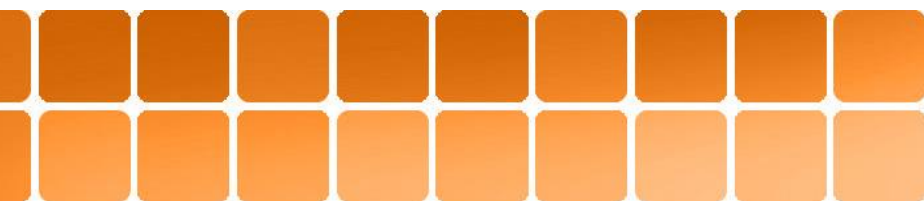


10

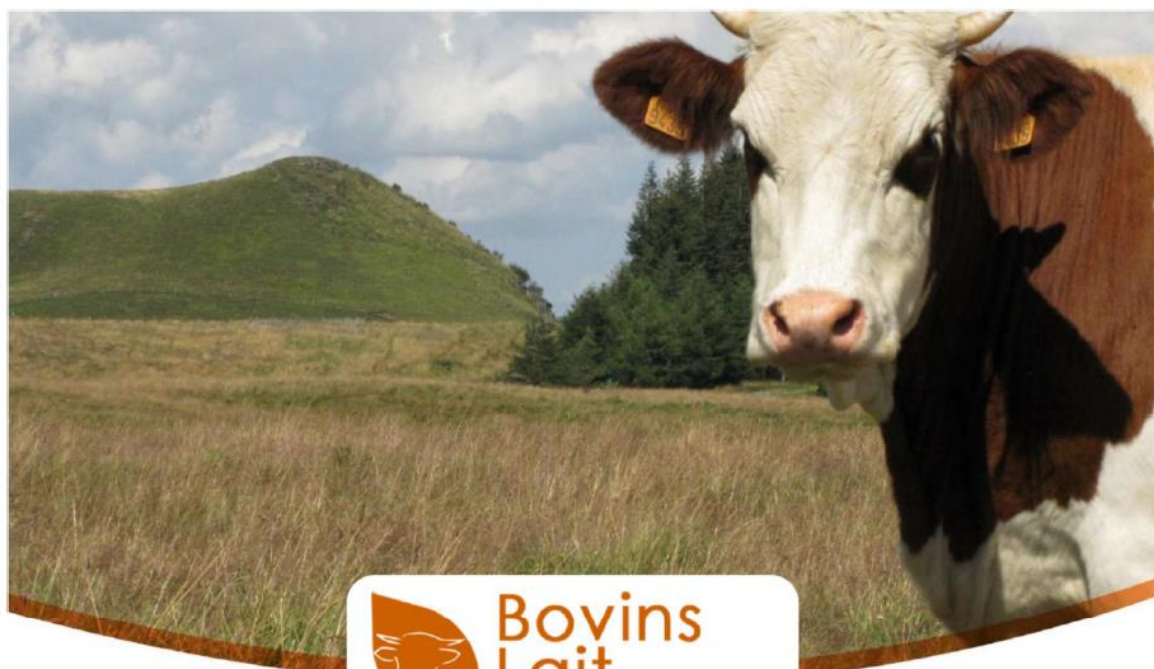








Annexe 3 : référentiel conjoncture 2016 lait bio



Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2016

(édition juin 2017)

Prix du lait

Produits des cultures

Prix des animaux

Aides et primes

Prix des approvisionnements (concentrés et fourrages, fertilisants, semences...)

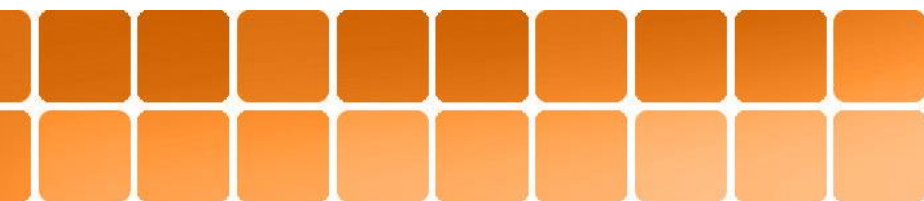
Niveaux de charges opérationnelles

Niveaux de charges de structure

Rendements fourragers

Avec le soutien financier de



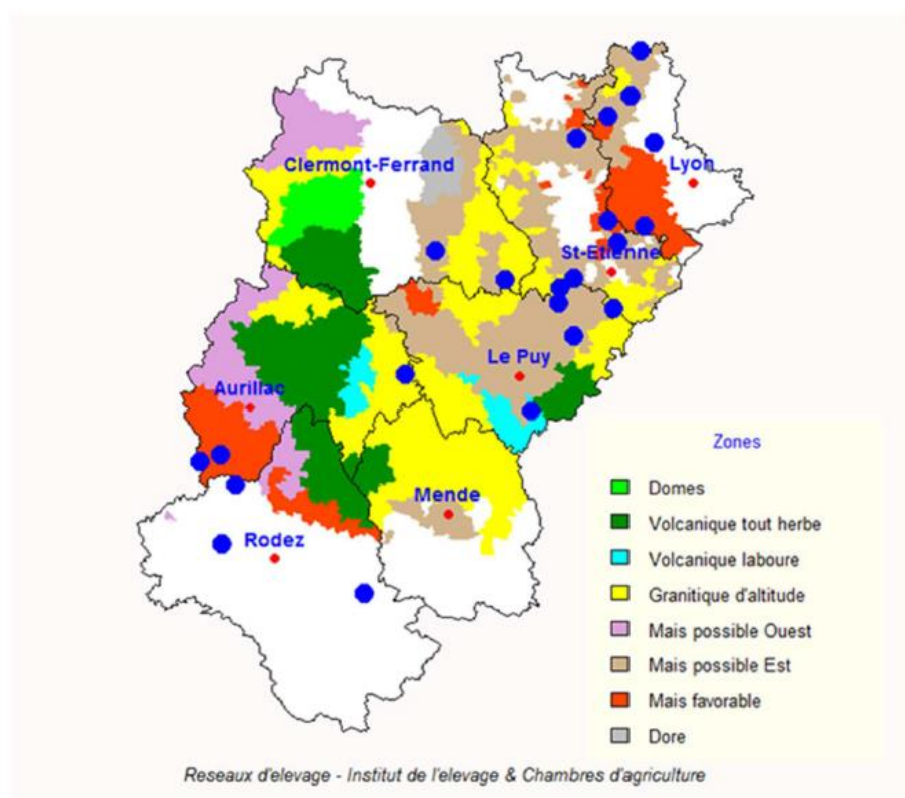


Avertissements

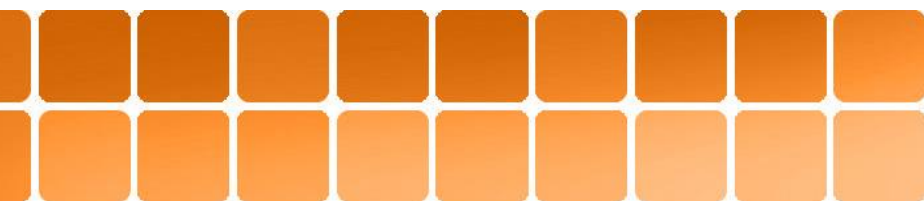
Ce référentiel est une compilation de données établies à partir du suivi annuel des fermes du collectif BioRéférences du Pôle AB Massif Central, de travail d'enquête, de données commerciales issues d'OP, de données statistiques et d'éléments à dire d'experts. Leur but essentiel est de fournir des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs et l'établissement de projet de conversion à l'agriculture biologique.

Une diversité de systèmes suivis

En 2015, pas moins de 23 exploitations laitières suivies sur 6 départements du Massif Central ont contribué à l'établissement de références locales pour la filière bovin lait. Ces élevages répartis sur différentes zones pédoclimatiques permettent de tenir compte de la diversité des territoires et de potentiels fourragers très variables. Le travail de collecte et de traitement des données est assuré par une équipe de 7 ingénieurs départementaux et un animateur de l'Institut de l'élevage.



14



Produits

2016

Prix de base du lait

moyenne des principaux collecteurs

	2 016
	€/1000l
Janvier	455,3 €
Février	448,7 €
Mars	435,3 €
Avril	391,7 €
Mai	391,7 €
Juin	405,0 €
Juillet	435,0 €
Août	448,3 €
Septembre	471,7 €
Octobre	466,7 €
Novembre	466,7 €
Décembre	463,3 €
	439,9 €

Paielement à la qualité

Valeurs indicatives à moduler selon les entreprises :

Matière grasse :

TB	< 38	entre 38 et 42	>42
€/kg de MG	-2,8 à -3,049 €	+2,8 à +3,019 €	+1,4 à +3,049 €

Matière protéique :

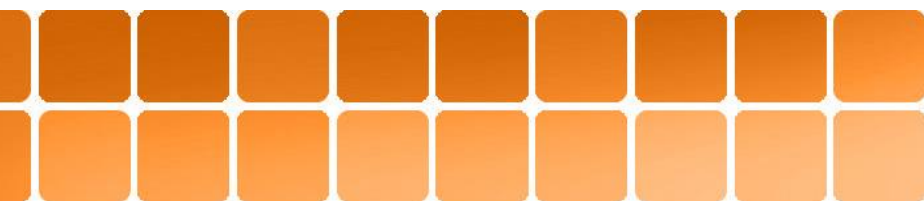
TP	< 32	>32
€/kg de MP	-6 à -6,6 €	+6 à +6,6 €

Prix moyen payé (source Agreste-Enquête mensuelle laitière)

	Cantal	Loire	Haute Loire	Puy de Dôme	Rhône	Aveyron
2 014	447 €	454 €	447 €	457 €	449 €	
2 015	431 €	439 €	434 €	441 €	435 €	
2 016	425 €	434 €	430 €	430 €	430 €	445 €

Produits des cultures

	2 016	
	€/tonne	Départ champ
Blé meunier	410 €	(prévoir majoration pour qualité et taux de protéine)
Blé flocon	360 €	
Avoine	340 €	
Seigle	340 €	
Orge brasserie	370 €	



Viande bovine

La valorisation d'un animal de boucherie sous le label AB ne peut se faire que si l'animal a passé les 3/4 de son existence sous cahier des charges AB et dans le cadre d'une conversion non simultanée. Le niveau de valorisation dépend fortement du mode de commercialisation : vente directe en circuit court ou vente à un négociant.

A titre indicatif et en mode de commercialisation auprès de négociants on pourra retenir pour 2016 les niveaux de prix suivant :

Animaux races laitières :

Veau naissant : aucune valorisation en bio (cf conventionnel)	
Vache de réforme O 280 à 330 kgc :	3,65 €/kgc
Vache de réforme P 280 à 330 kgc :	3,20 €/kgc

(Prix entrée abattoir, hors prime spécifique, note engraissement 3)

Animaux races à viande :

Veau rosé U= 150 à 170 kgc (<8mois) :	7,00 €/kgc
Veau rosé R= 150 à 170 kgc (<8mois) :	6,50 €/kgc
Veau rosé clair U= 110 à 150 kgc (<8mois) :	7,70 €/kgc
Veau rosé clair R= 110 à 150 kgc (<8mois) :	7,20 €/kgc
Bœuf R+ 400 à 450 kgc (<42mois) :	4,50 €/kgc
Bœuf R= 400 à 450 kgc (<42mois) :	4,30 €/kgc
Vache R= 380 à 400 kgc (5 à 7 ans) :	4,50 €/kgc
Vache R- 380 à 400 kgc (5 à 7 ans) :	4,00 €/kgc
Génisse R+ 360 à 380 kgc (>30 mois) :	4,80 €/kgc
Génisse R= 360 à 380 kgc (>30 mois) :	4,60 €/kgc
Génisse R- 360 à 380 kgc (>30 mois) :	4,40 €/kgc

(Prix entrée abattoir, hors prime spécifique, note engraissement 3)

16



Produits

2016

Aides et primes PAC

Aide vache laitière

	€ /VL	Plafonds VL/EA	Majoration si JA €/VL
Zone de montagne	78,5 €	30 VL	20,0 €
Zone de plaine	38,0 €	40 VL	15,0 €

Aide bovin allaitant (ABA)

	€/VA
1 à 50	174,5 €
51 à 99	127,0 €
100 à 139	66,0 €

Stabilisateur numéraire : -4.5% sur nombre de femelles éligibles 2016

Aide veau sous la mère (VSLM)

	€/veau
Aide VSLM labélisé ou bio avec OP	74 €
Aide VSLM labélisable ou bio hors OP ou bio avec OP	37 €

Aides découplées

Maintien de la convergence des DPB et aide verte
Surprime sur 52 ha 2016 : 50€/ha

Aide ovine :

Minimum : 50 brebis primées et productivité (agneau vendu/brebis) > 0.4

Montant de base 2016 :	15.15 €/brebis
Montant additionnel < 500 brebis :	2 €/brebis
Majoration si nouveau producteur ou PN>0.8 ou démarche qualité :	3 €/brebis
Majoration pour contractualisation ou vente directe :	6 €/brebis

Aide caprine :

Minimum : 25 animaux primés

Montant 2016 :

Si code mutuel ou GBPH :	18 €/chèvre
Hors code mutuel ou GBPH :	15 €/chèvre

ICHN :

voir référentiel élevage 2017 des réseaux Inosys Auvergne-Lozère-Aveyron

Aides conversion AB :

	Aides à la conversion €/ha/an	Aides au maintien €/ha/an (5 ans)
Cultures annuelles (céréale, protéagineux, maïs ensilage,...)	300 €	160 €
Prairies associées à un atelier d'élevage	130 €	90 €
landes, estives et parcours	44 €	35 €
Plafond par exploitation ou associé de GAEC (maxi 3 parts)	Territoire Auvergne	12 000 €
	Territoire Rhône Alpes	
	Occitanie	



Charges opérationnelles

2016

	Rappel	2015	% d'évolution	2016
Concentrés et fourrages		€/T brute	moyenne	€/T brute
Céréales autoconsommées		270 €	0,0%	270 € (prix de cession estimé)
Céréales achetées		370 €	0,0%	370 €
Maïs grain		380 €	+13%	430 €
Pois et féverolle (de grè à grè)		470 €	0,0%	470 €
VL 18		480 €	0,0%	480 €
VL 40		800 €	0,0%	800 €
Tourteau de soja		NC(*)	-5,8%	950 €
Tourteau de colza		NC(*)	-10,6%	650 €
Aliment jeune bovin		445 €	-1,0%	440 €
CMV		600 à 1000 €	0,0%	600 à 1000 €
Luzerne deshydratée 18		270 €	+15%	310 €
Foin de graminées livré	de 120 à 200 Euros/T			de 120 à 150 Euros/T
Foin de luzerne livré	de 150 à 200 Euros/T			de 150 à 180 Euros/T
Maïs ensilage épis enrubanné		260 €	-4,0%	250 €

NC(*) : non communiqué

Tarifs indicatifs pour livraisons 3 à 10 tonnes pour les aliments concentrés

Attention: il s'agit de moyennes annuelles pouvant cacher de fortes variations saisonnières.



	Rappel	2015	% d'évolution	2016
Fertilisants		€/UF	juin à mai	€/UF
N		3,30 €	-15,0%	2,80 €
P		1,50 €	13,0%	1,70 €
K		1,50 €	-7,0%	1,40 €

Amendement

Par unité de Valeur Neutralisante	0,15 €	0,0%	0,15 €
-----------------------------------	--------	------	--------

Semences

Synthèse du poste semences à partir de prix fournisseurs 2016

(compter 25% d'écart avec les semences conventionnelles)

Cultures	Prix moyen/kg	Dose moyenne /ha	Coût moyen/ha
Céréales à paille	1.0 €	180 kg/ha	180 €/ha
Protéagineux (pois/féverole)	1.50 €	200 kg /ha	300 €/ha
Méteil avec pois fourrager /féverole	1.20 €	220 kg/ha	260 €/ha
Maïs ensilage	150 €/dose	2 doses	300 €/ha
Prairie courte durée type RGH/TV	7.0 €	28 kg/ha	200 €/ha
Prairie multi espèces	9.0 €	35 kg/ha	300 €/ha
Dérobées fourragères d'été (sorgho, moha-trèfle d'Alexandrie, avoine strigosa...)	3.0 €	35 kg/ha	100 €/ha

Charges opérationnelles de surface
2015

Niveaux repères issus du suivi des fermes conjoncture **2015** (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2016/2015 (**)
	€/1000 l	€/ha SAU	€/1000 l	€/ha SAU	
Approvisionnement des surfaces	25 €	81 €	25 €	125 €	-
dt engrais et amendements	10 €	33 €	8 €	42 €	-
dt semences	12 €	38 €	14 €	68 €	0,991
dt autres charges végétales	2 €	7 €	3 €	15 €	1,004

Charges opérationnelles animales
2015

Niveaux repères issus du suivi des fermes conjoncture **2015** (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2016/2015 (**)
	€/1000 l	€/UGB lait	€/1000 l(*)	€/UGB lait	
Frais d'élevage	75 €	42 €	64 €	45 €	-
dt frais vétérinaires	16 €	55 €	14 €	61 €	1,029
dt repro, identification, GDS, cont. De perf.	40 €	155 €	40 €	182 €	1,024
dt achats de litière	10 €	38 €	7 €	31 €	0,950
dt frais de transfo et commercialisation	8 €	30 €	4 €	15 €	1,024


19
Charges de structure
2015
Charges de mécanisation
2015

Niveaux repères issus du suivi des fermes conjoncture **2015** (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2016/2015 (**)
	€/1000 l	€/ha SAU	€/1000 l(*)	€/ha SAU	
Charges de mécanisation (1)	181 €	227 €	144 €	357 €	-
dt travaux par tiers	22 €	75 €	31 €	136 €	0,991
dt carburants lubrifiants	22 €	69 €	18 €	86 €	0,881
dt entretien matériel	25 €	77 €	20 €	98 €	1,004
dt achats petits équipements	5 €	15 €	10 €	49 €	1,009

(1) y compris amortissements du matériel

Charges de structure spécifiques AB

(pour les aides possibles voir expert départemental)

Frais de certification

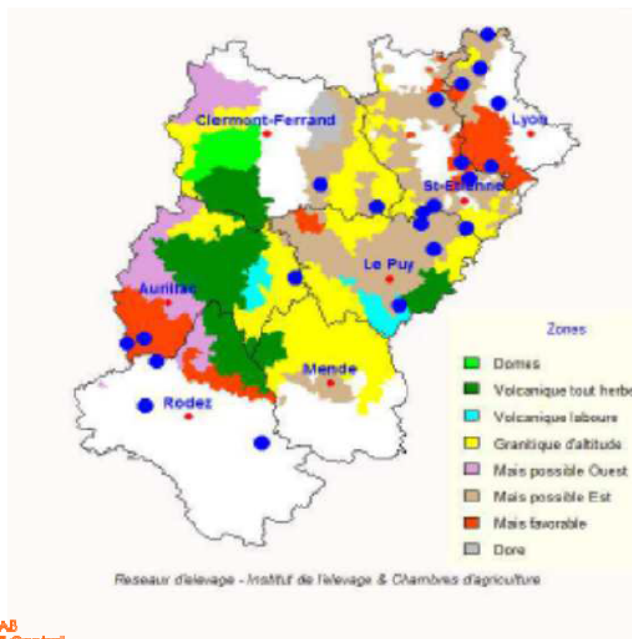
Entre 600 et 700 €/an

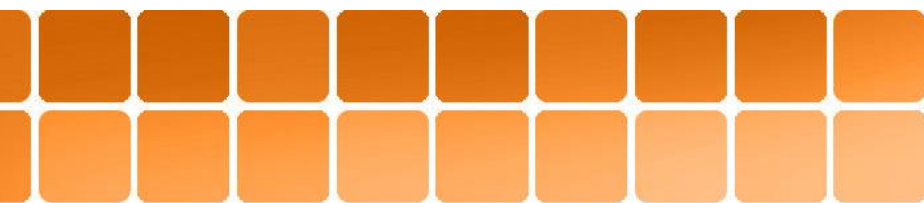
(**) indice des prix des appro et matières premières agricole pouvant permettre d'estimer des valeurs 2016 par poste de charges

Rendements observés en 2014 et 2015 pour les principaux modes d'utilisation de l'herbe ou cultures sur les fermes du dispositif BioRéférence du Pôle AB Massif Central

	2014				2015			
	Volcanique / Granitique d'altitude		Maïs favorable / Maïs possible		Volcanique / Granitique d'altitude		Maïs favorable / Maïs possible	
	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha
Ensilage de dérobées	10	1,3	8	3,8			9	4,3
Herbe ensilée 1° C non dép.	107	2,2	73	3,3	136	2,8	78	3,7
Herbe ensilée 2° coupe	23	2,1			22	1,9		
Herbe ensilée 3° coupe	58	2,0	34	2,5			18	1,0
Herbe ensilée 4° coupe	21	0,5	20	1,7	11	1,2		
Enrubannage dérobées	6	4,5	6	3,7	4	5,3	5	4,0
Herbe enrubannée 1° C non dép	61	2,9	51	2,9	58	2,8	50	2,7
Herbe enrubannée 2° coupe	55	1,1	14	2,3	83	1,0	22	1,5
Herbe enrubannée 3° coupe	25	1,6	11	0,7	37	0,9	12	0,8
Herbe enrubannée 4° coupe	36	1,2			25	1,3	8	1,3
Foin 1° coupe non dép.	177	3,2	263	3,6	174	2,9	301	3,2
Foin 1° coupe déprimée	40	2,1	12	2,8	31	3,0	46	3,0
Foin 2° coupe	132	1,5	184	2,1	49	2,3	139	1,4
Foin 3° coupe	58	1,9	61	2,5	30	1,6	40	1,1
Foin 4° coupe	13	1,4	33	0,6	20	0,6	20	1,1
Maïs ensilage	14	9,6	27	12,1	17	6,2	30	10,0
Céréales immatures et autres	10	6,0			5	7,8	2	7,3
	ha	rdt qx/ha	ha	rdt qx/ha	ha	rdt qx/ha	ha	rdt qx/ha
Protéagineux	6	3,1	2	21,5	5	5,6	2	15,0
Céréales d'automne	64	27,5	89	32,3	76	37,8	112	35,0

20



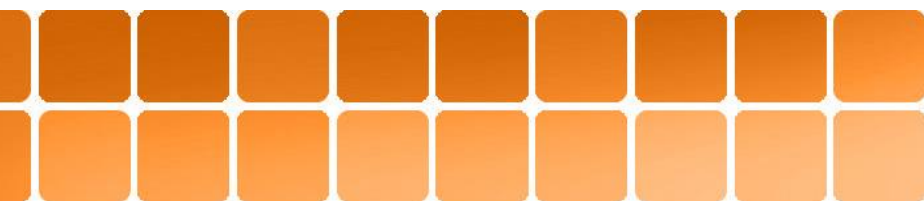


Annexe 4 : Pour plus d'infos sur les aides

<http://www.europe-en-rhonealpes.eu/1299-appels-a-projets-competitivite-des-exploitations.htm#par34405>

http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/110/PAG_TITLE/Aide+%C3%A0+la+certification+Agriculture+Biologique+des+exploitations+agricoles/ID_AIDESDOMAINEMDL/ID_AIDESPFIILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm

<http://www.conversionbio-auvergne.fr/base-documentaire/aides-financieres/>



CONTACTS FILIERE BOVIN LAIT BIO

APABA

Carrefour de l'agriculture
12 026 Rodez cedex 9
Tél / fax : 05 65 68 11 52
@ : www.aveyron-bio.fr
Contact : Alexandre BANCAREL
Mail : filiere@aveyron-bio.fr

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

5c Boulevard du 122^{ème} R.I.
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez cedex 09
Tél : 05 65 73 79 01
Contact : Stéphane DOUMAYZEL
Mail : stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél : 04 71 45 55 39 et 04 71 45 55 74
@ : <http://www.cantal.chambagri.fr>
Contact : Vincent VIGIER
Mail : vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Haute Loire

16 Boulevard Bertrand
BP 20343
43012 LE PUY en VELAY
Tel. 04 71 07 21 08

Portable : 06 78 14 42 53
@ : www.haute-loire.chambagri.fr
Contact : Régine TENDILLE
Mail : rtendille@haute-loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Loire

43 avenue Albert RAIMOND
BP 40050
42272 ST PRIEST EN JAREZ cedex
Tél : 04 77 92 12 12
@ : www.terresdeloire.fr
Contact : Jean Pierre MONIER
Mail : jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Rhône

18 Avenue des Monts d'Or
69890 La Tour de Salvagny
Tél : 04 78 19 61 68
Mob.: 06 75 09 23 93
@ : www.synagri.com/rhone
Contact : Véronique BOUCHARD
Mail : veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr

Institut de l'élevage

9 allée Pierre de Fermat
63 170 AUBIERE
Tél : 04-43-76-06-82
@ : www.idele.fr
Contact : Yannick PECHUZAL
Mail : yannick.pechuzal@idele.fr



LE PROJET BIOREFERENCES

Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35
63 370 LEMPDES
Tél/fax : 04 73 98 69 57
@ : www.itab.asso.fr/reseaux/polebio.php
Contact : Julie GRENIER
Mail : jgrenier.polebio@gmail.com

Avec le soutien financier : de l'État (fonds FNADT), du Conseil Régional Auvergne, du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Aveyron et du Conseil Départemental de la Corrèze dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central.



Et avec le soutien du Réseau d'Elevage pour les 6 fermes supplémentaires ajoutées au réseau BioRéférences

